



## COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

Conseil Communautaire du 14 avril 2022 – 19h00

Salle communale « La Traubachoise » à Traubach-le-Haut

Sous la Présidence de Vincent GASSMANN, Président,

sur convocation en date du 08 avril 2022

### SECRETAIRE DE SEANCE

M. Pierre RINNER est désigné secrétaire de séance.

### DELIBERATION N° C20220401

Approbation sur continuité de la CCSAL en tant que membre fondateur de l'association des MASA

*Adoptée à l'unanimité*

### DELIBERATION N° C20220402

Instance paritaire CST – Approbation fixation nombre de représentants & instituant le paritarisme dans le cadre des élections professionnelles

*Adoptée à l'unanimité*

### DELIBERATION N° C20220403

Attribution du Marché portant sur le traitement des différentes filières de déchèterie et de la collecte et du traitement des déchets verts

*Adoptée à l'unanimité*

### DELIBERATION N° C20220404

Attribution du lot n°5 du Marché de construction d'un centre de collecte, de tri & de valorisation sur la commune de Retzwiller

*Adoptée à l'unanimité*

### DELIBERATION N° C20220405

Avenant n°1 au lot n°4 – bardage, bac acier du Marché de construction d'un centre de collecte, de tri & de valorisation sur la commune de Retzwiller

*Adoptée à l'unanimité*

### DELIBERATION N° C20220406

Bilan de la politique foncière en 2021

*Adoptée à l'unanimité*

### DELIBERATION N° C20220407

Approbation des comptes de gestion 2021 : budgets Principal /annexe Assainissement /annexe Produits résiduels (OM) /annexe SPANC /annexe BAZDIEF /annexe BAZRE

*Vote : 48 pour, 1 contre, 3 abstentions*

### DELIBERATION N° C20220408

Approbation des comptes administratifs 2021 : budgets Principal /annexe Assainissement /annexe Produits résiduels (OM) /annexe SPANC /annexe BAZDIEF /annexe BAZRE

*Vote : 44 pour, 1 contre, 6 abstentions*

### DELIBERATION N° C20220409

Affectations des résultats 2021 : budgets Principal /annexe Assainissement /annexe Produits résiduels (OM) /annexe SPANC /annexe BAZDIEF /annexe BAZRE

*Vote : 51 pour, 0 contre, 1 abstention*

**DELIBERATION N° C20220410**

Vote des taux d'imposition 2022

*Vote : 32 pour, 9 contre, 11 abstentions*

**DELIBERATION N° C20220411**

Détermination et vote du produit de la taxe GEMAPI 2022

*Vote : 45 pour, 5 contre, 2 abstentions*

**DELIBERATION N° C20220412**

Approbation des subventions affectées 2022

*Vote : 41 pour, 2 contre, 1 abstention*

**DELIBERATION N° C20220413**

Approbation des participations 2022

*Vote : 47 pour, 3 contre, 2 abstentions*

**DELIBERATION N° C20220414**

Budget Principal - Approbation du budget Principal 2022

*Vote : 40 pour, 7 contre, 5 abstentions*

**DELIBERATION N° C20220415**

Budget annexe Assainissement - Approbation budget annexe 2022

*Vote : 40 pour, 4 contre, 8 abstentions*

**DELIBERATION N° C20220416**

Budget annexe Produits résiduels (OM) - Approbation budget annexe 2022

*Vote : 50 pour, 1 contre, 1 abstention*

**DELIBERATION N° C20220417**

Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Approbation budget annexe 2022

*Vote : 50 pour, 2 contre, 0 abstention*

**DELIBERATION N° C20220418**

Budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue (BAZDIEF) - Approbation budget annexe 2022

*Vote : 49 pour, 3 contre, 0 abstention*

**DELIBERATION N° C20220419**

Budget annexe Zone d'Activités Retzwiller (BAZRE) - Approbation budget annexe 2022

*Vote : 49 pour, 2 contre, 1 abstention*

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Approbation retrait CCSAL membre fondateur à l'association des MASA  
Délibération n° C20220401*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 52  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniël	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN Procuration	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

**DELIBERATION N° C20220401**  
**ADMINISTRATION GENERALE**  
**APPROBATION RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ALSACE**  
**LARGUE – MEMBRE FONDATEUR**  
**A L'ASSOCIATION DES MASA**

Vu le courrier de la Présidente de l'association des MASA (Maison d'Accueil des Séniors d'Alsace) en date du 19 octobre 2021, sollicitant la communauté de communes Sud Alsace Largue de statuer sur la volonté ou non de poursuivre en tant que membre fondateur au sein de l'association ;

Vu les statuts de l'association des MASA datant du 30 septembre 2013 ;

Le Président expose au Conseil Communautaire, les missions de l'association qui ont pour objet :

- ✓ de regrouper les associations gestionnaires de Maisons d'Accueil des Séniors d'Alsace, de créer des liens entre elles et d'animer le réseau constitué,
- ✓ de faciliter les relations entre les services existants, les organismes et le travail en réseau,
- ✓ d'assurer la promotion et le développement des Maisons d'accueil des Seniors d'Alsace et du concept MARPA par la communication, la réalisation d'enquêtes et d'études d'opportunité,
- ✓ d'améliorer les conditions de vie des résidents des Maisons d'Accueil des Seniors d'Alsace en étant à l'écoute de leurs besoins,
- ✓ de développer une animation dans les Maisons d'Accueil des Seniors d'Alsace et leur environnement,
- ✓ d'assurer pour le compte des Maisons d'Accueil des Seniors d'Alsace les missions confiées.

Compte-tenu de la refonte des statuts de l'association des MASA ;

Vu l'objet de l'association des MASA et de son évolution ;

Vu l'avis favorable en séance du Bureau communautaire en date du 07 avril 2022, décidant le retrait de la communauté de communes Sud Alsace Largue, membre fondateur auprès de l'association des MASA ;

Vu l'exposé ;

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **DECIDE** le retrait de la communauté de communes Sud Alsace Largue, membre fondateur, auprès de l'association des MASA ;

- **CHARGE** le Président de notifier cette décision à l'association des MASA.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT**  
**DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Fixation nbre représentants & paritarisme du CST*

*Délibération n° C20220402*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 52  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
PFETTERHOUSE	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <b>Procurations</b>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <b>Procuration</b>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

**DELIBERATION N° C20220402**  
**MOYENS GENERAUX - RH**  
**APPROBATION FIXATION NOMBRE de REPRESENTANTS**  
**& INSTITUANT LE PARITARISME au SEIN du CST**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32 à 33-2 ;

Vu les articles L. 251-5 à L. 254-4 du CGFP ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif à la substitution des comités techniques et des comités d'hygiène et de sécurité par le Conseil Social Territorial (CST), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

Considérant que la création du Conseil Social Territorial (CST) est obligatoire pour les collectivités de plus de 50 agents ;

Le CST est présidé par l'autorité territoriale, les représentants de la collectivité sont désignés par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

Les représentants titulaires et suppléants du personnel sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle (1 tour), pour un mandat de 4 ans ;

Les élections professionnelles se tiendront le 08 décembre 2022.

Il convient donc, dans le cadre de cette préparation, de déterminer avant le 08 juin 2022, le nombre de représentants titulaires et suppléants du personnel et le maintien ou non du paritarisme au sein du CST.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de fixer à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 5 le nombre de représentants suppléants ;
- de décider le maintien du paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;
- de décider le recueil, par le CST, de l'avis des représentants de la collectivité.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **FIXE** à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 5 le nombre de représentants suppléants ;

- **DECIDE** le maintien du paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;
- **DECIDE** le recueil, par le CST, de l'avis des représentants de la collectivité.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Attribution du Marché « Gestion des déchets du Centre de valorisation de Retzwiller & plateformes de déchets verts*  
Délibération n° C20220403

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 52  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
PFETTERHOUSE	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
	RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X		
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice

SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <b>Procuration</b>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

**DELIBERATION N° C20220403**  
**PREVENTION/GESTION des PRODUITS RESIDUELS & ECONOMIE CIRCULAIRE**  
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ**  
**« GESTION DES DECHETS DU CENTRE DE VALORISATION DE RETZWILLER**  
**& PLATEFORME DE DECHETS VERTS »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la procédure d'appel d'offres passée en application des articles R.2124-2 1°, R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique,  
Vu l'avis d'appel public à la concurrence du 27 février 2022,  
Vu les différentes candidatures et offres transmises,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 7 avril 2022 à 17h a analysé et classé les offres réceptionnées selon les critères définis dans le règlement de consultation du marché ;

Le Président expose aux membres du conseil communautaire :

- Les modalités de la consultation
- L'analyse des offres
- L'avis de la Commission d'Appel d'Offres

Vu l'analyse et les notes attribuées pour les 14 lots du marchés, les membres de la CAO ont attribué les lots et émis les avis suivants :

Lots	Intitulé	Attributaire	Montant HT
1	Traitement du tout-venant non incinérable	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général	
2	Traitement du tout-venant incinérable	Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général	
3	Gestion des gravats / déchets inertes : transport et valorisation	EMBERGER TP	94 500 €
4	Valorisation des ferrailles et des batteries	ESKA	- 163 000 € avec option
5	Valorisation des cartons	PAPREC	- 130 000 €
6	Valorisation des déchets de bois	ROELLINGER	58 000 €
7	Gestion des plateformes de déchets verts : transport des bennes, reprise des tas et valorisation	SUNDGAU COMPOST	767 000 €

8	Valorisation des déchets de plâtre	SCHROLL	57 500 €
9	Gestion des huisseries : location, transport, démantèlement et valorisation	SCHROLL	64 932 €
10	Gestion des déchets dangereux des ménages (DDS) hors filière ECO-DDS	TREDI	150 290 €
11	Gestion des plastiques souples et du PSE : mise à disposition de contenant et valorisation	SCHROLL	8 980 €
12	Valorisation des plastiques durs	PAPREC	1 000 €
13	Gestion des déchets de PVC	PAPREC	2 901,60 €
14	Valorisation des déchets de laine de verre	SCHROLL	3 600 €

Il est demandé au conseil communautaire :

- de prendre acte des décisions d'attributions des lots 3 à 14 du marché « Gestion des déchets du centre de valorisation de Retzwiller et plateformes de déchets verts » ;
- de prendre acte de déclarer la procédure sans suite pour motif d'intérêt général pour les lots 1 et 2
- d'autoriser le Président à relancer un marché pour la collecte des incinérables ;
- d'autoriser le Président, pouvoir adjudicateur de la communauté de communes Sud Alsace Largue à engager et signer les différents lots ainsi que tout document, pièces administratives et financières ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget correspondant.

**Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** des décisions d'attributions des lots 3 à 14 du marché « Gestion des déchets du centre de valorisation de Retzwiller et plateformes de déchets verts » ;
- **PREND ACTE** de la procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général pour les lots 1 et 2 ;
- **AUTORISE** le Président à relancer un marché pour la collecte des incinérables ;
- **AUTORISE** le Président, pouvoir adjudicateur de la communauté de communes Sud Alsace Largue, à engager et signer les différents lots ainsi que tout document, pièces administratives et financières ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022 et suivants.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Attribution Marché « Centre collecte, tri & valorisation de Retzwiller » lot n°5  
constructions métalliques & dispositifs de sécurité  
Délibération n° C20220404*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 52  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice

SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN Procuration	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

**DELIBERATION N° C20220404**  
**PREVENTION/GESTION des PRODUITS RESIDUELS & ECONOMIE CIRCULAIRE**  
**CENTRE DE COLLECTE, DE TRI & DE VALORISATION - RETZWILLER**  
**ATTRIBUTION DU MARCHÉ « LOT n°5 : CONSTRUCTIONS METALLIQUES &**  
**DISPOSITIFS DE SECURITE »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°C20210405 du 15 avril 2021 indiquant que le lot n°5 fera l'objet d'une délibération ultérieure ;

Vu la délibération n°C20210611 du 24 juin 2021, déclarant sans suite pour motif d'intérêt général la procédure du lot n°5 ;

Considérant le Marché de travaux « Lot 5 : Constructions métalliques et dispositifs de sécurité » ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence du 25 février 2022,

Vu les différentes candidatures et offres transmises,

Considérant qu'il a été présenté à une commission d'appel d'offre réunie le 7 avril 2022, l'analyse et le classement des offres réceptionnées selon les critères définis dans le règlement de la consultation du marché pour chacun des lots ;

Le Président expose aux membres du conseil communautaire :

- Les modalités de la consultation
- L'analyse des offres

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'attribuer le marché « Lot 5 : Constructions métalliques et dispositifs de sécurité » à l'entreprise METAL SYSTEME pour un montant de 99 992.60 € HT, soit un montant de 119 991.12 € TTC ;
- d'autoriser le Président, pouvoir adjudicateur de la communauté de communes Sud Alsace Largue à engager et signer le marché ainsi que toute pièces administratives et financières ;
- d'autoriser le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.

**Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** le marché du lot 5 « Constructions métalliques et dispositifs de sécurité » à l'entreprise METAL SYSTEME, pour un montant de 99 992.60 € HT, soit un montant de 119 991.12 € TTC, tel que présenté dans le rapport annexé ;
- **AUTORISE** le Président, pouvoir adjudicateur de la communauté de communes Sud Alsace Largue, à engager et signer le marché, ainsi que toutes pièces administratives et financières ;



- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire

Le présent marché porte que la Construction d'un centre de collecte, tri et valorisation intercommunal sur la commune de RETZWILLER - Lot n°5 : Construction métalliques et dispositifs de sécurité

Le marché est passé en procédure adaptée par application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique.

Marché public de Travaux

Construction d'un centre de collecte, tri et valorisation intercommunal sur la commune de RETZWILLER

Lot 5 : Construction métalliques et dispositifs de sécurité

Article 2 - Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Sud Alsace Largue  
7 Rue de Bâle  
68210 DANNEMARIE

Adresse plateforme : <https://www.marches-securises.fr/>

Signataire du marché : M. Vincent GASSMANN, Président  
Maître d'œuvre (Interne) : Bureau d'étude BEREST  
Personne habilitée article R2191-46 du code de la commande publique : M. Vincent GASSMANN, Président  
Ordonnateur : M. Le Président de la Communauté de communes Sud Alsace Largue  
Comptable assignataire des paiements : Mme la Trésorière Principal d'Altkirch  
Imputation budgétaire : LC2145

ACTE D'ENGAGEMENT

Réf du marché : CCSAL\_PREC\_022022\_01

MONTANT € HT 99 992,60 €ht

NOTIFIÉ LE 18 / 03 / 20 22

Article 3 - Contractant(s)

Signataire

Nom : Hammer  
Prénom : Sébastien  
Qualité : Gérant

- Signant pour mon propre compte  
 Signant pour le compte de la société  
 Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- Agissant en tant que prestataire unique  
 Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

Solidaire  Conjoint

NB : En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire des autres membres du groupement.

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale : Métal système  
Adresse : 10 rue des artisans

Code postal : 68320

Bureau distributeur : Bischwihr

Téléphone : 03 89 23 19 00 - 06 77 81 49 57

Fax : -

Courriel : metalsysteme68@gmail.com

Numéro SIRET : 841 299 251 000 10

Numéro au registre du commerce : Colmar B 041 293 251

Ou au répertoire des métiers : -

Code NAF/APE : 4332 BB

En cas de groupement, cotraitant n°1

Raison sociale :  
Adresse :

Code postal :  
Bureau distributeur :  
Téléphone :  
Fax :  
Courriel :  
Numéro SIRET :  
N° Répertoire des Métiers :  
Code NAF/APE :

Cotraitant n°2

Raison sociale :  
Adresse :

Code postal :  
Bureau distributeur :  
Téléphone :  
Fax :  
Courriel :  
Numéro SIRET :  
N° Répertoire des Métiers :  
Code NAF/APE :

Cotraitant n°3

Raison sociale :  
Adresse :

Code postal :  
Bureau distributeur :  
Téléphone :  
Fax :  
Courriel :  
Numéro SIRET :  
N° Répertoire des Métiers :  
Code NAF/APE :

Cotraitant n°4

Raison sociale :  
Adresse :

Code postal :  
Bureau distributeur :  
Téléphone :  
Fax :  
Courriel :  
Numéro SIRET :  
N° Répertoire des Métiers :  
Code NAF/APE :

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du Mois 0 déterminé 01/03/2021 (à trois mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. En cas de négociation, à compter de la remise du nouvel acte d'engagement via la plateforme par le candidat.



**Article 4 - Prix**

Caractéristiques et les modalités de variations des prix sont fixées dans le CCP.  
Les à compléter par le candidat :

Montant hors TVA	99 992,60 €
Taux de TVA (%)	20 %
Montant TVA incluse	119 991,12 €

Montant global TTC de la solution de base (en lettres)  
Montant dix-neuf mille neuf cent quatre-vingts dix euros et 10 cents

à compléter par intervenants en cas de groupement conjoint :

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			0,0 €
Cotraitant 1			0,0 €
Cotraitant 2			0,0 €
Cotraitant 3			0,0 €
Cotraitant 4			0,0 €

Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT
	0,0 €

**Article 5 - Délai**

Le marché est conclu de sa notification jusqu'à complète exécution des prestations.

Les délais sont décomposés comme suit :

Phase	Durée du délai	Démarrage du délai
Délai de préparation	3 mois	Ordre de service
Délai d'exécution	1 mois	Ordre de service

**Article 6 – Paiement**

6.1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Zone à compléter par le candidat :

Titulaire	Banque	Pays/Cle IBAN	BBAN ou RIB	BIC
Metal système	Credit mutuel	FR76 / 164	10278 03400 00021952401 64	CMCIFR2A

6.2- Avance

Une avance est prévue au taux de 5%, pour le marché dont le montant est supérieur à 50.000 € HT et dont le délai est supérieur à 2 mois.

Zone à compléter par le candidat :

Le candidat

Accepte

Refuse l'avance

Zone à compléter par le candidat :

A Bischwiller, le 18 / 03 / 2022

Signature du (des) prestataire(s) : Hammer Sébastien  
**METAL SYSTEME**  
 03 89 23 19 00 - 06 77 81 49 57  
 10 rue des Allemands - 68320 BISCHWILLER  
 SIRET : 819 268 201 00010 - APE : 7012Z

**1. Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet la construction d'un centre de collecte, de tri et de valorisation intercommunal sur la commune de RETZWILLER.  
Lot 5 : Construction métallique et dispositifs de sécurité.

Lieu d'exécution des travaux : Commune de Retzwiller (68210).

Le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes SUD ALSACE LARGUE.

Les prestations relèvent de la catégorie 2 au sens du Code du travail (Loi n° 93-1418 sur 31 décembre 1993).

**2. Modalité de consultation**

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée simple, conformément aux dispositions des articles R.2123-1-1° du Code de la Commande Publique.

La consultation a été réalisée par voie dématérialisée sur la plateforme : <https://www.marches-securises.fr/>

La date limite de remise des offres était fixée au 25 mars 2022 à 12h00.

Communauté de Communes SUD ALSACE LARGUE  
7, Rue de Bâle  
68 210 DANNEMARIE

Département du Haut-Rhin

Construction d'un centre de collecte, de tri et de valorisation intercommunal sur la commune de RETZWILLER

**ACT**

**Rapport d'analyse des offres**  
LOT 5 : Construction métallique et dispositifs de sécurité

 <b>BEREST RHIN – RHONE</b> 71, rue du Prunier – BP 21227 – 68012 COLMAR Tél : 03.89.20.30.10 – Télécopie : 03.89.23.65.08 Email : colmar@berest.fr			
Indice	Date	Réalisé par	Objet de la modification
01	04/04/2022	M.R/N.M	Version originale
Resp. Projet	Vérificateur	N° d'affaire	
L.B	L.B	68 1017 19 001 3	

Ce document est la propriété de BEREST, il ne peut être utilisé ou reproduit sans autorisation.

**3. Déroulement de la consultation**

Lors de la consultation aucun candidat n'a posé de question concernant l'appel d'offre sur la plateforme.

**4. Candidats ayant répondu à la consultation**

A l'issue de la période de consultation 6 candidats ont fait acte de candidature :

Il s'agit des entreprises suivantes :

- **ALCYON INDUSTRIES**  
6 rue des métiers  
67850 OFFENDORF
- **AMPMP**  
12, rue Clément Ader  
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE
- **SARL ATEC SERVICES**  
ZA BOURRIAOU  
3734 Route Océane  
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX
- **GIAMBERINI GUY SARL**  
7B Route des Trois-Épis  
68230 TURCKHEIM
- **METAL SYSTEME**  
10 Rue des artisans  
68320 BISCHWIHR
- **SAS DEBARD**  
8 Rue des Sablières  
25400 ARBOUANS

**5. Vérification des candidatures**

Au titre de la candidature, il a été demandé dans le règlement de la consultation aux candidats de fournir l'ensemble des pièces détaillé dans le tableau ci-dessous :

	ALCYON	AMPMP	ATEC	GIAMBERINI	METAL SYSTEME	SAS DEBARD
DC 1	X	X	X	X	X	X
DC 2	X	X	X	X	X	X
Déclaration sur l'honneur	X	X	X	X	X	X
Certificats sociaux et fiscaux	X	X	X	X	X	X
Liste de références	/	/	X	X	/	X

**6. Vérification des offres**

**6.1. Pièces à fournir au titre de l'offre**

Au titre de l'offre, il a été demandé dans le règlement de la consultation aux candidats de fournir l'ensemble des pièces détaillé dans le tableau ci-dessous :

	ALCYON	AMPMP	ATEC SERVICES	GIAMBERINI	METAL SYSTEME	SAS DEBARD
AE	X	X	X	X	X	X
BPU	X	X	X	X	X	X
DQE	X	X	X	X	X	X
Mémoire	X	X	X	X	X	X
Planning	X	X	X	X	X	X

**6.2. Vérification de la cohérence BPU - DQE**

Il a été vérifié la cohérence entre les prix indiqués au bordereau des prix unitaires (BPU) et ceux indiqués dans le détail quantitatif estimatif (DQE).

- Le montant total vérifié du BPU de l'entreprise METAL SYSTEME est de 99 992.60€ et n'est pas identique au montant indiqué dans le DQE qui est de 99 991.75 €.
- Les entreprises ALCYON et AMPMP ont arrondi leur montant :  
Le montant du chiffrage d'ALCYON est passé de 137 770.18 € à 137 770.00 € dans son DQE.  
Le montant du chiffrage de AMPMP est passé de 99 994.18 € à 99 993.00 € dans son DQE.

**6.3. Vérification de la cohérence AE - DQE**

Il a été vérifié la cohérence entre le prix indiqué dans l'acte d'engagement (AE) et le montant du DQE en recalculant l'ensemble du DQE (cf. annexe 1 « vérification de l'acte d'engagement »).



**7. Jugement des offres et modalités d'analyse**

Le jugement des offres a été effectué selon les deux critères pondérés de la manière suivante : le prix à hauteur de 30% et la valeur technique évaluée d'après le mémoire à 50%.

Le règlement de ces critères est établie en accord avec le règlement de la consultation sur les éléments suivants :

**7.1. Critère prix**

$$30 \times \frac{\text{Montant du moins disant}}{\text{Montant de l'offre évaluée}}$$

Les critères prix sont issus de la formule suivante :

**7.2. Critère technique**

Le critère technique est évalué sur 70 points d'après les 6 critères suivants :

Critère n°1 :	Prix	Critère n°2 :	Points attribués au critère	Points	Critère de valeur technique obtenue avec la pondération du tableau suivant x 70%
Points attribués au critère	30	Points attribués au critère		70	
La formule de notation est la suivante :		Critères			
<b>30% x (Montant du moins disant / Montant de l'offre évaluée)</b>		L'installation de chantier et mesures prises pour le respect de l'environnement	5	5	
		Fiches techniques des aciers et galvanisation - fiches techniques des pièces proposées	25	25	
		Modalités de réalisation des plans d'exécution et tenue des pièces - méthodologie de réalisation des pièces	30	30	
		Planning prévisionnel	20	20	
		Les contrôles que réalisera l'entrepreneur en cours de chantier et autres procédures permettant de garantir la qualité de la réalisation	15	15	
		Gestion des déchets : Plan d'évacuation des déchets	5	5	
		<b>TOTAL = 100 / 100</b>			

**7.3. Note finale**

La note finale sur 100 est obtenue par addition de la note prix sur 30 points et de la note technique sur 70 points.

**8. Analyse des offres**

**8.1. Analyse du critère prix**

Entreprises	ALCYON	AMPMI	AT EC SERVICES	GIAMBERINI	METAL SYSTEME	SAS DEBARD
Montant €HT retenu	137 770,00 €	99 993,00 €	118 230,00 €	123 790,00 €	99 992,60 €	202 374,00 €
Note sur	21,77	30,00	25,37	24,23	30,00	14,82

Les entreprises AMPMI et METAL SYSTEME sont les mieux disantes pour le critère prix et obtiennent une note de 30 / 30.

**8.2. Analyse du critère technique**

Entreprises	ALCYON	AMPMI	AT EC SERVICES	GIAMBERINI	METAL SYSTEME	SAS DEBARD
Note sur	60,38	56,88	32,38	56,00	60,38	44,63

Les entreprises ALCYON et METAL SYSTEME sont les mieux disantes pour le critère technique et obtiennent une note de 60,38 / 70.

**8.3. Synthèse de l'analyse**

Entreprises	ALCYON	AMPMI	AT EC SERVICES	GIAMBERINI	METAL SYSTEME	SAS DEBARD
Note sur	30	21,77	30,00	25,37	24,23	30,00
Note sur	70	60,38	56,88	32,38	56,00	60,38
Note sur	<b>100</b>	<b>82,15</b>	<b>86,87</b>	<b>57,75</b>	<b>80,23</b>	<b>90,38</b>
						<b>59,45</b>

Il ressort de la synthèse des différents critères que l'entreprise METAL SYSTEME présente l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse avec une note de 90,38 points sur 100 points.

**9. Conclusion**

L'analyse des offres fait ressortir que l'offre de l'entreprise METAL SYSTEME est économiquement la plus avantageuse. Le Maître d'Œuvre propose au Maître d'Ouvrage l'attribution du marché à l'entreprise METAL SYSTEME.

Fait à Colmar le 06/04/2022,  
 MOIOLI Nicolas

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Approb. avenant n°1 au Marché « Centre collecte, tri & valorisation de  
Retzwiler » lot n°4 – bardage, couverture, bac acier, étanchéité  
Délibération n° C20220405*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 52  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
DANNEMARIE	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
	DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X		
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
PFETTERHOUSE	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
	RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X		
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Marline	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-BAS	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice

SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

**DELIBERATION N° C20220405**  
**PREVENTION/GESTION des PRODUITS RESIDUELS & ECONOMIE CIRCULAIRE**  
**CENTRE DE COLLECTE, DE TRI & DE VALORISATION - RETZWILLER**  
**APPROBATION DE L'AVENANT n°1 AU MARCHÉ « LOT n°4 : BARDAGE**  
**COUVERTURE/BAC ACIER/ETANCHEITE**

Depuis le 15 avril 2021, l'entreprise GALOPIN est titulaire du marché de travaux « Lot 4 : Bardage couverture bac acier – Etanchéité » dans le cadre de la construction du centre de valorisation de Retzwiller ;

Vu les surcouts engendrés au Marché de Bardage couverture bac acier -étanchéité sur le centre de valorisation de Retzwiller, dus à des prestations supplémentaires pour les raisons suivantes :

- Agrandissement du toit du bâtiment principal sur toute la longueur d'une largeur de 40cm pour accueillir une rangée supplémentaire de panneaux photovoltaïque,
- Installation d'un lanterneau de désenfumage supplémentaire

En application de l'article R2194-7 du Code de la commande publique, les modifications étant des prestations supplémentaires liées à l'évolution des besoins en cours de chantier mais n'étant pas substantielles, il est proposé de conclure un avenant au présent marché ;

Considérant que le présent avenant a pour objet de régler financièrement, d'une part, l'agrandissement du toit afin d'accueillir une rangée de panneau photovoltaïque, et d'autre part, d'installer un lanterneau de désenfumage dans le cadre de la lutte contre les incendies ;

Les surcouts engendrés par la modification des besoins s'élèvent à 14 902.43€ HT, soit une augmentation totale de 15.6% du montant du marché ;

Le montant du marché avenant compris se présente comme suit :

	HT	TVA 20%	TTC
Marché initial	95 600,00	19 120,00	114 720,00
Avenant n°1	+ 14 902,43	+ 2 980,49	+ 17 882,92
<b>TOTAL</b>	<b>110 502,43</b>	<b>22 100,49</b>	<b>132 602,92</b>

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1 du marché de travaux du lot 4, tel que présenté, portant sur le bardage couverture bac acier – étanchéité du centre de valorisation de Retzwiller – attributaire Ets Galopin sur la base suivante :

Montant de l'avenant n°1 : 14 902.43€ HT - augmentation de 15.6 % du montant du marché.

	HT	TVA 20%	TTC
Marché initial	95 600,00	19 120,00	114 720,00
Avenant n°1	+ 14 902,43	+ 2 980,49	+ 17 882,92
<b>TOTAL</b>	<b>110 502,43</b>	<b>22 100,49</b>	<b>132 602,92</b>

- d'autoriser le Président à engager et à signer l'avenant n°1 tel qu'annexé et tous les documents y afférents ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.

**Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :**

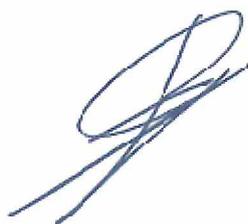
- **APPROUVE** l'avenant n°1 du marché de travaux du lot 4, portant sur le bardage couverture bac acier – étanchéité du centre de valorisation de Retzwiller, tel que présenté ;
- **AUTORISE** le Président à engager et à signer l'avenant n°1 tel qu'annexé et tous les documents y afférents ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire





**CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COLLECTE, TRI ET VALORISATION INTERCOMMUNAL SUR LA COMMUNE DE RETZWILLER**

**OPERATION : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COLLECTE, TRI ET VALORISATION INTERCOMMUNAL SUR LA COMMUNE DE RETZWILLER**  
**MUNICIPALITE DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE**

**N° 04 BARDAGE COUVERTURE BAC ACIER ET ANCHETTE**  
**AVENANT N°1 - PLUS VALUE SUR MARCHÉ**

Marché du 04 mai 2021

**PRE LES SOUSSIGNES:**  
 GALOPIN 46 rue Jacques Magnier 68200 MULHOUSE

**MUNICIPALITE DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE**, Monsieur le président, 7 rue de Bâle 68210 NEMAUVE

**Article 1. Objet de l'avenant**  
**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT**

Le présent avenant a pour objet :

- Les travaux supplémentaires réalisés, dans le cadre de la construction d'un centre de collecte, tri et valorisation intercommunal sur la commune de RETZWILLER.
- Echafaudage complémentaire, soit 1 ensemble à 399,30 € soit + 399,50 € HT
- Bac sec nervuré acier, ép. 75/100 laqué 25/10 type hacheco 3.333.39 T, soit 60,30m2 à 33,97 € l'unité, soit + 2.048,39 € HT
- Traitement anti condensation, soit 60,30 m2 à 2,72 € l'unité, soit + 164,02 € HT
- Habillage simple cranté tôle acier 75/100 laquée 25u, soit 3,20 ml à 34,67 € l'unité, soit + 110,94 € HT
- Clousur sous couverture tôle acier 75/100 laquée 25u, soit 6,40 ml à 17,55 € l'unité, soit + 112,32 € HT
- Gouttière demi ronde en zinc prépatiné quartz dev 33 compris crochets galva, fonds, moignons, soudures et fixations, soit 3,20 ml à 34,95 € l'unité, soit + 111,84 € HT
- Bardage vertical acier ép. 75/100 prélaqué 25u type Fréquence 5.43 B, soit 55 m2 à 37,41 € l'unité, soit + 2.057,55 € HT
- Sous face en bardage vertical acier ép. 63/100 prélaqué 25u type 11.100.8 B, soit 79,80 m2 à 27,50 € l'unité, soit + 2.194,50 € HT
- Sous face en bardage vertical acier ép. 63/100 prélaqué 25u type 11.100.8 B sur bureaux, soit 26,80 m2 à 27,50 € l'unité, soit + 737,00 € HT
- Bavoite basse tôle acier 75/100 laquée 25u, soit 20 ml à 13,42 € l'unité, soit - 262,40 € HT
- Angle, soit 8 ml à 24,91 € l'unité, soit + 199,28 € HT
- Bardage pour bac sec fixe conté brut de chez DANF ALU, soit 6,40 ml à 102,72 € l'unité, soit + 657,41 € HT
- Lancement de descente image R17 CO2 sur couverture sèche métallique, embase laquée, capot PCA 16 mm 7 parois asservissement CO2 avec coffrets et liaisons tube cuivre, soit 2 unités à 2.923,64 € l'unité, soit + 5.847,28 € HT
- Lancement fixe sur couverture sèche métallique, embase laquée, capot PCA 16 mm 7 parois, grille fixe 1200 J galva, soit 1 unité à 1.752,47 €, pour mémoire, soit + 0,00 € HT

Soit un total de + 14 902,43 euros HT.

**Article 2. Montant de l'avenant**

Le présent avenant, s'éleve à la somme de + 14 902,43 euros HT, soit + 17 882,92 euros TTC,  
 Quatorze mille neuf cent deux euros et quarante-trois centimes HT, soit dix-sept mille huit cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-deux centimes TTC.

**CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COLLECTE, TRI ET VALORISATION INTERCOMMUNAL SUR LA COMMUNE DE RETZWILLER**

**Article 3. Montant du marché avenant compris**

	H.T.	TVA 20%	T.T.C.
Marché initial	95 600,00	19 120,00	114 720,00
Avenant n°1	+ 14 902,43	+ 2 980,49	+17 882,92
Total	110 502,43	22 100,49	132 602,92

Arrêté en lettres : Cent treize-mille six cent deux euros et quatre-vingt-deux centimes TTC.

**Article 4. Autres stipulations**

Toutes les autres clauses du marché initial sont applicables aux travaux faisant l'objet du présent avenant.

Fait à LURE, le 23 Février 2022

Lu et accepté  
 l'Entreprise

**GALOPIN SAS**  
 46 rue Jacques Magnier  
 68200 MULHOUSE  
 Tél : 03 89 42 05 75

Vu l'Architecte

Le Maître d'Ouvrage

**ATELIER D'ARCHITECTURE**  
**Alain TRAPIER**  
 90, rue Carnot | 70200 LURE  
 Tél 03 84 30 24 20 | Fax 03 84 30 24 22  
 E-MAIL : au.archi@atelier-atp.fr  
 Siret 480 642 900 0015 | Atp 742 A

**EXTRAIT**  
**DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Bilan politique foncière 2021 - Délibération n° C20220406*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 39 membres titulaires  
Sont absents 20 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 11

Votants : 52  
- Dont « pour » : 52  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniël	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPOIS-le-BAS	BARNABE <b>Procurations</b>	Maurice	Titulaire/M	X		
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X
SEPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X		
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X		
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X		
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X		

**DELIBERATION N° C20220406****FINANCES/BUDGET****POLITIQUE FONCIERE 2021****Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières**

Conformément à l'article L 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée du Conseil Communautaire est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Communauté de Communes Sud Alsace Largue sur son territoire communautaire durant l'exercice budgétaire de l'année 2021, retracé par le compte administratif auquel ce bilan sera annexé.

Les acquisitions et cessions réalisées durant l'année 2021 sont les suivantes :

Communes	Références cadastrales	Type d'opération	Date de signature	Modalités financières
<b>Hagenbach</b>	Section 3 Parcelle n°28	Acquisition de terrain (droit de résolution)	Signature le 6 mai 2021	Budget principal Prix d'acquisition : 20 369.94 €
	Surface : 45a 29ca	Vente du terrain	Signature le 22 décembre 2021	Prix de vente : 30 000€
<b>Diefmatten</b>	Section 15 Parcelles n°124.2.3.4.5.6	Vente de terrain	Compromis le 9 décembre 2021 Signature le 10 mars 2022	Budget annexe de zone Prix de vente : 980 917 €
	<u>Lot 3</u>	Vente de terrain	Compromis le 9 décembre 2021	Prix de cession du lot 3 : 186 201,00 €
<b>Manspach</b>	Section 9 n° 14 et 15 Surface 80 a 64 ca Section 9 n° 15 Surface 43 a 15 ca	Acquisition construction et extension d'une STEU Cédant : Commune de Manspach	03 mars 2020 Exécution financière 06.04.2021	Budget Annexe Assainissement Prix d'acquisition : 24 866 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le bilan de la politique foncière des acquisitions et cessions immobilières de la communauté de communes Sud Alsace Largue pour l'année 2021.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le bilan de la politique foncière annuel 2021 des acquisitions et cessions immobilières de la communauté de communes Sud Alsace Largue, tel que présenté.

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Approbation Comptes Gestion 2021 - Délibération n° C20220407*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 39 membres titulaires  
Sont absents 20 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 11

Votants : 52  
- Dont « pour » : 48  
- Dont « contre » : 01  
Dont abstentions : 03

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST Procuration	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER Procuration	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT Procuration	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT Procuration	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN Procuration	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY Procuration	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD Procuration	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

## DELIBERATION N° C20220407 FINANCES/BUDGET COMPTES DE GESTION 2021

Le compte de gestion retrace toutes les opérations constatées au cours de l'exercice. Il est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative attendu que les éléments du compte de gestion et du compte administratif doivent concorder.

Le compte de gestion est arrêté par l'assemblée délibérante conformément au vote du compte administratif. Le CGCT précise que l'assemblée délibérante « entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs ».

Les résultats de l'exercice 2021 :

- **Budget Principal**
  - Section de fonctionnement
    - Dépenses 7 696 550,81 €
    - Recettes 7 782 973,36 €
  - Section investissement
    - Dépenses 2 104 854,41 €
    - Recettes 1 563 672,92 €

⇒ Soit un résultat de - **454 758,94 €**
- **Budget annexe Produits résiduels « OM »**
  - Section de fonctionnement
    - Dépenses 2 378 838,62 €
    - Recettes 2 539 980,61 €
  - Section d'investissement
    - Dépenses 839 062,24 €
    - Recettes 883 123,17 €

⇒ Soit un résultat de **205 202,92 €**
- **Budget annexe Assainissement**
  - Section de fonctionnement
    - Dépenses 2 845 501,89 €
    - Recettes 2 938 712,07 €

- Section d'investissement
  - Dépenses 1 741 911,81 €
  - Recettes 1 409 053,11 €

⇒ Soit un résultat de – **239 648,52 €**

- **Budget annexe « SPANC »**

- Section de fonctionnement
  - Dépenses 16 455,39 €
  - Recettes 12 240,00 €

⇒ Soit un résultat de – **4 215,39 €**

- **Budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF »**

- Section de fonctionnement
  - Dépenses 14 517,48 €
  - Recettes 146 846,34 €

- Section d'investissement
  - Dépenses 129 575,92 €
  - Recettes 0,00 €

⇒ Soit un résultat de **2 752,94 €**

- **Budget annexe ZA Retzwiller « BAZRE »**

- Section de fonctionnement
  - Dépenses 19 390,15 €
  - Recettes 37 991,00 €

- Section d'investissement
  - Dépenses 19 241,00 €
  - Recettes 17 995,69 €

⇒ Soit un résultat de **17 355,54 €**

Ces comptes de gestion établis par le comptable public du SGC d'Altkirch sont en stricte concordance avec les comptes administratifs correspondants.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 48 voix pour, 01 voix contre et 03 abstentions, décide :**

- **d'arrêter comme ci-dessus les résultats totaux des différents comptes de gestion pour 2021 ;**
- **de déclarer que les comptes de gestion pour le budget principal et pour les budgets annexes, dressés pour l'exercice 2021 pour la communauté de communes Sud Alsace Largue, par le comptable public du SGC d'Altkirch, n'appellent aucune observation ni aucune réserve de sa part ;**

- **d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021 de la communauté de communes Sud Alsace Largue tel que présenté par le comptable public du SGC d'Altkirch.**

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Approbation CA 2021 budget principal & budgets annexes*  
*Délibération n° C20220408*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 11

Votants : 51  
- Dont « pour » : 44  
- Dont « contre » : 01  
Dont abstentions : 06

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST Procurator	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER Procurator	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M			X	
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT Procurator	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT Procurator	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN Procurator	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER Procurator	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY Procurator	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL Procurator	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD Procurator	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurators	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice

SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

## DELIBERATION N° C20220418 FINANCES/BUDGET COMPTES ADMINISTRATIF 2021

L'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le compte administratif présenté par le Président, après transmission au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant l'exercice du compte de gestion établi par le comptable de l'établissement.

Celui-ci constitue, par opposition au budget, non pas un état prévisionnel mais un état des réalisations.

Dans la séance où le compte administratif du Président est débattu, l'assemblée désigne son Président de séance. Dans ce cas, le Président peut assister à la discussion, mais doit se retirer au moment du vote.

Le Vice-Président en charge du Pôle Finances/budget présente les comptes administratifs 2021 des budgets suivants : Budget Principal, Budget annexe Produits résiduels « OM », Budget annexe Assainissement, Budget annexe « SPANC », Budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF », Budget annexe ZA Retzwiller « BAZRE » ;

### ▪ Budget Principal

Le compte administratif du budget principal pour l'année 2021 peut se résumer comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles	7 782 973,36 €	1 563 672,92 €
Dépenses réelles	7 696 550,81 €	2 104 854,41 €
<b>Résultat Brut</b>	<b>86 422,55 €</b>	<b>-541 181,49 €</b>
Résultat 2020	1 671 911,92 €	-152 394,81 €
<b>Résultat cumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 641 382,45 €</b>	<b>-693 576,30 €</b>
R.A.R Recettes		178 645,00 €
R.A.R. Dépenses		578 608,43 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 641 382,45€</b>	<b>-1 093 539,73 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>547 842,72€</b>	

### ➤ les résultats tels qu'ils apparaissent :

- en section d'investissement :
  - un déficit de 693 576,30 €
  - un reste à réaliser recettes d'investissement de 178 645,00 €
  - un reste à réaliser dépenses d'investissement de 578 608,43 €
- en section de fonctionnement un excédent de 1 641 382,45 €
- un excédent global net de 547 842,72 €.

▪ **Budget Annexe Produits résiduels « OM »**

Le compte administratif du budget annexe Produits résiduels « OM » pour l'année 2021 peut se résumer comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles	2 539 980,61 €	883 123,17 €
Dépenses réelles	2 378 838,62 €	839 062,24 €
<b>Résultat Brut</b>	<b>161 141,99 €</b>	<b>44 060,93 €</b>
Résultat 2020	-78 812,39 €	57 146,25 €
<b>Résultat cumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>82 329,60 €</b>	<b>101 207,18 €</b>
R.A.R. Dépenses		1 860 699,98 €
R.A.R. Recettes		1 613 523,98 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>82 329,60 €</b>	<b>-145 968,82 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-63 639,22 €</b>	

➤ les résultats du budget annexe Produits résiduels « OM » tels qu'ils apparaissent :

- en section d'investissement :
  - un excédent de : **101 207,18 €**
  - reste à réaliser en Dépenses de : **1 860 699,98 €**
  - reste à réaliser en recettes de : **1 613 523,98 €**
- en section de fonctionnement un excédent de : **82 329,60 €**
- un déficit global net de : **63 639,22 €**

▪ **Budget Annexe Assainissement**

Le compte administratif du budget annexe assainissement pour l'année 2021 peut se résumer comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles	2 938 712,07 €	1 409 053,11 €
Dépenses réelles	2 845 501,89 €	1 741 911,81 €
<b>Résultat Brut</b>	<b>93 210,18 €</b>	<b>-332 858,70 €</b>
Résultat 2020	1 380 335,69 €	-125 214,01 €
<b>Résultat cumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 323 465,86 €</b>	<b>-458 072,71 €</b>
R.A.R Recettes		109 781,00 €
R.A.R Dépenses		85 325,33 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 323 465,86 €</b>	<b>-433 617,04 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>889 848.82 €</b>	

➤ les résultats 2021 du budget annexe Assainissement tels qu'ils apparaissent :

- en section d'investissement :
  - un déficit de **458 072,71 €**
  - un reste à réaliser en dépenses de **85 325,33 €**
  - un reste à réaliser en recettes de **109 781,00 €**

- en section de fonctionnement un excédent de 1 323 465,86 €
- un excédent global net de 889 848,82 €

▪ **Budget annexe « SPANC »**

Le compte administratif du budget annexe SPANC pour l'année 2021 peut se résumer comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles	12 240,00 €	-
Dépenses réelles	16 455,39 €	-
<b>Résultat Brut</b>	<b>-4 215,39 €</b>	-
Résultat 2020	25 169,11 €	-
<b>Résultat cumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>20 953,72 €</b>	
R.A.R Recettes		-
R.A.R Dépenses		-
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021</b>	<b>20 953,72</b>	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>20 953,72 €</b>	

➤ les résultats du budget annexe SPANC tels qu'ils apparaissent :

- en section de fonctionnement un excédent de 20 953,72 €
- un excédent global net de : 20 953,72 €

▪ **Budget annexe Parc d'activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF »**

Le compte administratif du budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF » pour l'année 2021 peut se résumer comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles	146 846,34 €	-
Dépenses réelles	14 517,48 €	129 575,92 €
<b>Résultat Brut</b>	<b>132 328,86 €</b>	<b>-129 575,92 €</b>
Résultat 2020	832 565,93 €	-1 119 265,98 €
<b>Résultat cumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>964 894,79 €</b>	<b>-1 248 841,90 €</b>
R.A.R Recettes		-
R.A.R Dépenses		-
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021</b>	<b>964 894,79 €</b>	<b>-1 248 841,90 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-283 947,11 €</b>	

➤ les résultats du budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF » tels qu'ils apparaissent :

- en section d'investissement un déficit de 1 248 841,90 €
- en section de fonctionnement un excédent de 964 894,79 €
- un déficit global net de 283 947,11 €

▪ **Budget annexe Retzwiller « BAZRE »**

Le compte administratif du budget annexe ZA RETZWILLER pour l'année 2021 peut se résumer comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles	37 991,00 €	17 995,69 €
Dépenses réelles	19 390,15 €	19 241,00 €
<b>Résultat Brut</b>	<b>18 600,85 €</b>	<b>-1 245,31 €</b>
Résultat 2020	210 127,01€	-17 995,69 €
<b>Résultat cumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>228 727,86 €</b>	<b>-19 241,00 €</b>
R.A.R Recettes		-
R.A.R Dépenses		-
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2021</b>	<b>228 727,86 €</b>	<b>-19 241,00 €</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>209 486,86</b>	

➤ les résultats du budget annexe ZA Retzwiller tels qu'ils apparaissent :

- en section d'investissement un déficit de **19 241,00 €**
- en section de fonctionnement un excédent de **228 727,86 €**
- un excédent global net de **209 486,86 €**

A l'issue de la présentation, M. Vincent GASSMANN, Président, quitte la séance au moment du vote.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 44 voix pour, 01 voix contre et 06 abstentions :**

- **ARRETE** les résultats du budget Principal & des budgets annexes tels qu'ils apparaissent ci-dessus ;
- **DECLARE** les opérations de 2021 closes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Affectation des résultats budget principal & annexes 2021 sur exercice 2022*

*Délibération n° C20220409*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 51  
- Dont « contre » : 0  
Dont abstention : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice

SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220409**  
**FINANCES/BUDGET**  
**AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2022**

Le Président présente au Conseil Communautaire l'affectation des résultats des budgets suivants : Budget Principal, Budget annexe Produits résiduels « OM », Budget annexe Assainissement, Budget annexe « SPANC », Budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF », Budget annexe ZA Retzwiller « BAZRE » ;

▪ **Budget Principal**

Vu l'approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2021,

Vu les résultats de la section de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section de Fonctionnement</b>	
Budget principal	1 641 382,45 €

Vu les résultats de la section d'investissement du budget principal de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section d'Investissement</b>	
Budget principal	-693 576,30 €

<b>RAR 2021 – Section d'Investissement</b>	
RAR dépenses	578 608,43 €
RAR recettes	178 645,00 €

<b>Résultat d'investissement corrigés avec RAR – Section d'Investissement</b>	
	-1 093 539,73 €

Sur proposition du Président, l'affectation des résultats de l'exercice 2021, au budget principal 2022 se présente comme suit :

- à la section d'investissement, article D 001 : - 693 576,30 €
- à la section de fonctionnement, article R 002 : 547 842,72 €
- à la section d'investissement, article 1068 : 1 093 539,73 €

▪ **Budget annexe Produits résiduels « OM »**

Vu l'approbation du compte administratif du budget annexe Produits résiduels (BOM) de l'exercice 2021,

Vu les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe Produits résiduels de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section de Fonctionnement</b>	
Budget annexe OM	82 329,60 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>82 329,60 €</b>

Vu les résultats de la section d'investissement du budget annexe Produits résiduels de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section d'Investissement</b>	
Budget annexe OM	101 207,18 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>101 207,18 €</b>

<b>RAR 2021 – Section d'Investissement</b>	
RAR dépenses	1 860 699,98 €
RAR recettes	1 613 523,98 €

<b>Résultat d'investissement corrigés avec RAR – Section d'Investissement</b>	
	<b>- 145 968,82 €</b>

Sur proposition du Président, l'affectation des résultats de l'exercice 2021, au budget annexe Produits résiduels (BOM) 2022, se présente comme suit :

- à la section d'investissement, article R 001 : 101 207,18 €
- à la section de fonctionnement, article R 002 : 0,00 €
- à la section d'investissement, article 1068 : 82 329,60 €

▪ **Budget annexe Assainissement**

Vu l'approbation du compte administratif du budget annexe assainissement (ASS) de l'exercice 2021,

Vu les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe assainissement (ASS) de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section de Fonctionnement</b>	
Budget annexe ASS	1 323 465,86 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>1 323 465,86 €</b>

Vu les résultats de la section d'investissement du budget annexe assainissement de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section d'Investissement</b>	
Budget annexe ASS	<b>-458 072,71€</b>
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>-458 072,71€</b>

<b>R.A.R 2021 – Section d'Investissement</b>	
R.A.R Dépenses	85 325,33€
R.A.R Recettes	109 781,00€

<b>Résultat d'investissement corrigés avec RAR – Section d'Investissement</b>	
	<b>-433 617,04€</b>

Sur proposition du Président, l'affectation des résultats de l'exercice 2021, au budget annexe assainissement (ASS) 2022, se présente comme suit :

- à la section d'investissement, article D 001 : - 458 072,71 €
- à la section de fonctionnement, article R 002 : 889 848,82 €
- à la section d'investissement, article 1068 : 433 617,04 €

▪ **Budget annexe « SPANC »**

Vu l'approbation du compte administratif du budget annexe SPANC de l'exercice 2021 ;

Vu les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe SPANC de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section de Fonctionnement</b>	
Budget annexe SPANC	20 953,72 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>20 953,72 €</b>

Sur proposition du Président, l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021, au budget annexe SPANC 2022, se présente comme suit :

- à la section d'investissement, article R 001 : 0,00 €
- à la section de fonctionnement, article R 002 : 20 953,72 €
- à la section d'investissement, article 1068 : 0,00 €

▪ **Budget annexe Parc d'activités Sud Alsace Largue Diefmatten « BAZDIEF »**

Vu l'approbation du compte administratif du budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten (BAZDIEF) de l'exercice 2021,

Vu les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section de Fonctionnement</b>	
Budget annexe ZA DIEFMATTEN	964 894,79 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>964 894,79 €</b>

Vu les résultats de la section d'investissement du budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section d'Investissement</b>	
Budget annexe ZA DIEFMATTEN	-1 248 841,90 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>-1 248 841,90 €</b>

Sur proposition du Président, l'affectation des résultats de l'exercice 2021, au budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue (BAZDIEF) 2022, se présente comme suit :

- à la section de fonctionnement, article R 002 : 964 894,79 €
- à la section d'investissement, article D 001 : - 1 248 841,90 €
- à la section d'investissement, article 1068 : 0,00€

▪ **Budget annexe ZA Retzwiller « BAZRE »**

Vu l'approbation du compte administratif du budget annexe ZA RETZWILLER (BAZRE) de l'exercice 2021,

Vu les résultats de la section de fonctionnement du budget annexe ZA RETZWILLER de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat cumulé 2021 – Section de Fonctionnement</b>	
Budget annexe ZA RETZWILLER	228 727,86 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>228 727,86 €</b>

Vu les résultats de la section d'investissement du budget annexe ZA RETZWILLER de l'exercice 2021, à savoir :

<b>Résultat 2021 – Section d'Investissement</b>	
Budget annexe ZA RETZWILLER	- 19 241,00 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>- 19 241,00 €</b>

Sur proposition du Président, l'affectation des résultats de l'exercice 2021, au budget annexe ZA Retzwiller (BAZRE) 2022, se présente comme suit :

- à la section de fonctionnement, article R 002 : 228 727,86 €
- à la section d'investissement, article D 001 : - 19 241,00 €
- à la section d'investissement, article 1068 : 0,00 €

**Le Conseil Communautaire, DECIDE par 51 voix pour, 0 voix contre et 01 abstention, l'affectation des résultats de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022, telles que présentées ci-dessus.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
Vote taux d'imposition 2022 - Délibération n° C20220410

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 32  
- Dont « contre » : 09  
Dont abstentions : 11

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST Procuration	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER Procuration	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bemadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-FETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE Procuration	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT Procuration	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT Procuration	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN Procuration	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY Procuration	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD Procuration	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X		
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X		
	STRUB	Martine	Titulaire/A		X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A		X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X		
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X		
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X		
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M		X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M		X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M		X	HOLLEVILLE Nicolas

## DELIBERATION N° C20220410 FINANCES/BUDGET VOTE des TAUX d'IMPOSITION 2022

Il appartient à l'assemblée délibérante de fixer les taux des impositions directes locales pour l'année en cours.

Les trois impositions concernées sont : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la cotisation foncière des entreprises.

Pour mémoire, les taux votés pour l'exercice 2021 sont les suivants :

Taxe	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,32 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19,31 %
Cotisation foncière des entreprises	24,96 %

Il est proposé au Conseil Communautaire une augmentation des taux 2022 et des recettes prévisionnelles en résultant tels que décrits dans les tableaux suivants :

Taxe	Taux 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,32 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25,10 %
Cotisation foncière des entreprises	26,36 %

*NB : La taxe d'habitation sur les résidences principales a disparu complètement en 2022 et est compensée par une fraction de la TVA nationale. La communauté de communes continue de percevoir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, dont elle ne revotera le taux qu'à compter de 2023.*

Ressources fiscales	Bases 2022	taux appliqués par décisions de l'assemblée délibérante	Produits à voter par l'assemblée
Taxe foncière (bâti)	21 255 000	4,32%	918 216 €
Taxe foncière (non bâti)	947 900	25,10%	237 923 €
CFE	3 166 000	26,36%	834 558 €

Il est proposé au Conseil Communautaire de décider de fixer les taux d'imposition suivants pour 2022 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties à 4,32 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties à 25,10 %
- cotisation foncière des entreprises à 26,36 %

et d'utiliser la réserve de fractions de cotisation foncière des entreprises capitalisées et mises en réserve en 2019 (0,06 point), 2020 (0,12 point) et 2021 (0,26 point), cette réserve de points s'ajoutant au taux maximum de droit commun de 25.92%.

En matière de cotisation foncière des entreprises :

- le taux voté correspond à la moyenne pondérée qui sera appliquée au titre de l'année 2022 ;
- les taux appliqués en 2022 sur chacune des communes seront calculés par l'Administration fiscale conformément à la procédure de lissage en cours (dont la durée a été fixée à 5 ans).

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 32 voix pour, 09 voix contre et 11 abstentions :**

- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit :
  - Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 4,32 %
  - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 25,10 %
  - Cotisation foncière des entreprises : 26,36 %
- **DECIDE** d'utiliser l'ensemble de la réserve de fractions de cotisation foncière des entreprises capitalisées et mises en réserve en 2019 (0,06 point), 2020 (0,12 point) et 2021 (0,26 point).

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :



Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le  
ID : 068-200066033-20220414-C20220410-DE



EPCI : 502 SUD ALSACE LARGUE  
DEPARTEMENT : 68  
TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC ALTKIRCH

N° 1259 FPU (1)  
TAUX  
FDL  
2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

SOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTE EN 2022	Bases d'imposition effectives 2021		Taux de référence pour 2022		Taux d'imposition plafonné pour 2022		Bases d'imposition prévisionnelles 2022		Produit de référence (col. 4 x col. 2 ou 3)		Taux voté		Produit correspondant (col. 4 x col. 6)	
	1	3 090 761	2	24,96	3	>>>	4	3 166 000	5	790 313	6	26,36	7	834 558
Contribution foncière des entreprises	Réserve de taux capitalisée		Réserve de taux utilisée		Taux mis en réserve		Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration							
	0,440		0,440											
Taxes additionnelles	Bases d'imposition effectives 2021		Taux de référence pour 2022		Taux moyens pondérés des communes si fusion		Bases d'imposition prévisionnelles 2022		Produit fiscal de réf. (col. 4 x col. 2 ou 3)		Taux voté		Produit correspondant (col. 4 x col. 6)	
	1		20 420 570		3,32		21 255 000		705 666		4,32		918 216	
Taxe foncière (bâti)	910 468		19,31				947 900		183 039		25,10		237 923	
									888 705		Total		1 156 139	

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022	Coefficient de variation proportionnelle	Produit attendu des TF	Taux proportionnels (col. 8 x col. 10)
	8		1 156 139	11
Taxe foncière (bâti)	3,32			4,32
Taxe foncière (non bâti)	19,31		888 705	25,10
			=	1,300925
				(6 décimales)

Produit de référence des TF

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTES EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
578 887	75 436	56 537	71 521	30 827	1 565 722	2 378 930
Alloc. compensatrices	195 107	DCRTP	Versement FNGIR		Contribution FNGIR	116 297

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	Total autres ressources (cadre II)	Allocations compensatrices + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prév. 2022 (iscalité directe locale)
1 990 697	813 208	195 107		116 297	1 565 722	5 070 021

A COLMAR le 15 MARS 2022

le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES DENIS GROUDET

le Préfet,

le Président, le Vice-président  
Vincent GASSMANN



EPCI : 502 SUD ALSACE LARGUE  
DEPARTEMENT : 68  
TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC ALTKIRCH

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. AIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	
Personnes de condition modeste.....	
Taux à réhabilitation, QPPV, Mayotte.....	
Contribution de longue durée (logements sociaux).....	43
Taux industriels.....	14 157
Taxe foncière (non bâti).....	65

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire	
Taxe foncière (bâti).....	
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti).....	426 409
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	762 695
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles.....	221 500

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes et hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	3 503
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	62 958
Gaz (stockage, transport...)	8 975

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

a. Réduction des bases des créations d'établissements.....	11
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire.....	
c. Base minimum.....	51 597
d. Locaux industriels.....	129 234
e. Autres allocations.....	

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....

Dotation pour perte de THLV.....	
----------------------------------	--

Dotation TH (Mayotte).....	
----------------------------	--

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux 75 % moyen 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 <sup>er</sup> année de FPU	25,92	25,92				
Régime de croisière	25,92	25,92		18,86	26,36	
	Coefficients de variation du taux moyen pondéré			Plafonnement du taux de CFE		
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21	
Régime de croisière	1,062725	1,038474		26,50	53,00	

6. FRACTION DE TVA

	1 565 722
--	-----------

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2021 national	de l'EPCL	//////
Taux maximum de la majoration spéciale		//////

N° 1259 FPU (2)  
TAUX  
FDL  
2022

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Fixation du Produit de la Taxe « GEMAPI » 2022*  
*Délibération n° C20220411*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 45  
- Dont « contre » : 05  
Dont abstentions : 02

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniël	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPOIS-le-BAS	BARNABE <b>Procurations</b>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220411**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION FIXATION du PRODUIT de la TAXE « GEMAPI » 2022**  
**pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations**

Vu la délibération n°C20180201 du Conseil Communautaire le 08 février 2018 approuvant l'institution de la taxe « GEMAPI » pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;

Vu la délibération du Conseil Syndical de l'EPAGE Largue en date du 12 avril 2022, approuvant le montant de la contribution GEMAPI de la CCSAL pour l'année 2022 ;

Vu le besoin de financement d'un montant de 102 466,44 € ;

Vu le montant des attributions de compensation définitif s'élevant à 35 720 euros ;

Le Président propose la fixation du produit de la Taxe « GEMAPI » pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations au titre de l'année 2022 à 102 466,44 euros ;

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 45 voix pour, 05 voix contre et 02 abstentions :**

- **DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 102 466,44 euros ;
- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
 Acte rendu exécutoire le :



**EXTRAIT**  
**DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Subventions diverses 2022 - Délibération n° C20220412*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 33 membres titulaires  
Sont absents 26 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 09

Votants : 44  
- Dont « pour » : 41  
- Dont « contre » : 02  
Dont abstention : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M			X	
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A			X	
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A			X	
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M			X	
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniël	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	
	RINGWALD	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	

**DELIBERATION N° C20220412**  
**FINANCES/BUDGET**  
**SUBVENTIONS DIVERSES 2022**

**Le Conseil Communautaire, approuve par 41 voix pour, 02 voix contre et 01 abstention, les subventions annuelles 2022, telles qu'inscrites au budget, dont détail suit :**

Budget	TIERS	Objet	réalisé 2021	Budget 2022
col	Collège jean Monnet et son association sportive	sorties scolaires et actions sportives	2 250,00	2 815,00
col	Collège de la Largue	Parcours citoyen et santé	0,00	3 050,00
col	Collège Nathan Katz	sorties scolaire et activité sportives.	3 500,00	3 000,00
col	Passeurs d'expérience CLEE	Forum école-entreprise de Seppois	300,00	330,00
GG	Soundgo radio	Organisation du carnaval de Dannemarie	0,00	2 000,00
GERP	GERPLAN		4 730,22	2 733,00
GG	Foyer de la culture	soutien au spectacle de la compagnie ligne bleue	500,00	500,00
GG	Commune de Largitzen	programme de sensibilisation à la réduction des déchets	0,00	500,00
GG	Union Cycliste de Montreux vieux	achat de jeux de maillot pour les compétiteurs	0,00	1 000,00
GG	Divers à affecter	Subventions sur projet pour asso. diverses	8 725,00	16 000,00
GG	Divers à affecter	Subvention pour organisme action sociale	0,00	15 000,00
GG	Divers à affecter	soutien au spectacle vivant en milieu scolaire	0,00	10 000,00
GG	Divers à affecter	soutien aux manifestations liées à l'économie	0,00	3 000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

Participations annuelles 2022 - Délibération n° C20220413

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 47  
- Dont « contre » : 03  
Dont abstentions : 02

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniël	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <b>Procurations</b>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

## DELIBERATION N° C20220413 PARTICIPATIONS ANNUELLES 2022

**Le Conseil Communautaire, approuve par 47 voix pour, 03 voix contre et 02 abstentions, les participations annuelles 2022, telles qu'inscrites au budget et à verser suivant le détail qui suit :**

ARTICLE	SERVICE	DESIGNATION - OBJET	PM réalisé 2021	Budget 2022
655448	RAS	Rased Dannemarie : participation aux frais de locaux via la commune de Dannemarie	6 961,82 €	7 000 €
657429	RAS	RASED Dannemarie participation directe au fonctionnement	3 200 €	1 600 €
657429		RASED Masevaux participation au fonctionnement	0	500 €
6558	GG	PM Brigade Verte	88 420,22 €	91 423,73 €
6558	GG	Mission locale Sundgau 3 Frontières	19 117 €	19 117 €
6558	GG	Sud Alsace Initiatives	2 800 €	3 500 €
6553	GG	Service d'incendie	317 199,91 €	343 043,01 €
65548	GG	PETR « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural » Altkirch	56 521,72	52 780

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Approbation budget primitif 2022 – budget principal*  
Délibération n° C20220414

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 40  
- Dont « contre » : 07  
Dont abstentions : 05

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSION	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniël	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220414**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022**  
**Budget Principal**

Le budget primitif proposé pour 2022 prévoit un vote par chapitre.

La section de fonctionnement est équilibrée à 9 434 577,11 € et celle de la section d'investissement à 5 256 882,45 €.

Il appartient au Conseil Communautaire, après avis de la commission « Finances/budget » et avis du Bureau de se prononcer sur le budget primitif principal pour un montant global de 14 691 459,56 €, le Président étant autorisé à procéder à des transferts de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 40 voix pour, 07 voix contre et 05 abstentions :**

**APPROUVE** le budget primitif 2022 comme suit :

Sens	Section	Compte	Budget 2022
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 434 577,11</b>
D	F	011 - Charges à caractère général	2 270 687,00
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 937 079,21
D	F	014 - Atténuations de produits	1 563 474,00
D	F	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	50 000,00
D	F	023 - Virement à la section d'investissement	179 062,97
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 662,19
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	1 043 381,74
D	F	66 - Charges financières	35 000,00
D	F	67 - Charges exceptionnelles	0
D	F	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	3 230,00

<b>R</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 434 577,11</b>
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	547 842,72
R	F	013 - Atténuations de charges	237 830,00
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	182 842,81
R	F	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 105 335,00
R	F	73 - Impôts et taxes	4 512 549,38
R	F	74 - Dotations, subventions et participations	2 711 523,20

R	F	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>123 054,00</b>
R	F	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>13 600,00</b>

D	I	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 256 882,45</b>
D	I	<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>693 576,30</b>
D	I	<b>020 - Dépenses imprévues (investissement)</b>	<b>189 062,97</b>
D	I	<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>182 842,81</b>
D	I	<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>267 777,95</b>
D	I	<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>190 604,20</b>
D	I	<b>204 - Subventions d'équipement versées</b>	<b>311 430,61</b>
D	I	<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>3 193 587,61</b>
D	I	<b>23 - Immobilisations en cours</b>	<b>228 000,00</b>

R	I	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5 256 882,45</b>
R	I	<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0</b>
R	I	<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>179 062,97</b>
R	I	<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>352 662,19</b>
R	I	<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 456 144,73</b>
R	I	<b>13 - Subventions d'investissement</b>	<b>2 669 012,56</b>
R	I	<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>600 000,00</b>
R	I	<b>23 - Immobilisations en cours</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le



**EXTRAIT  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Approbation budget 2022 « Assainissement » - Délibération n° C20220415*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 40  
- Dont « contre » : 04  
Dont abstentions : 08

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Supplé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST Procuration	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER Procuration	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE Procuration	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT Procuration	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT Procuration	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN Procuration	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY Procuration	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD Procuration	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X		
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X		
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X		
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X		
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X		
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X SCHNOEBELN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220415**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022**  
**Budget annexe « Assainissement »**

Le budget annexe « Assainissement » est doté de l'autonomie financière et régi par les règles de la comptabilité M49.

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 071 814,29 €

La section d'investissement s'équilibre à 4 249 094,36 €

Il appartient au Conseil Communautaire après avis de la commission « Finances/Budget » et avis du Bureau de se prononcer sur le budget primitif annexe assainissement de l'exercice 2022 pour un montant total de 8 320 908,65 €, par un vote des crédits par nature et par chapitre, le Président étant autorisé à procéder à des transferts de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 40 voix pour, 04 voix contre et 08 abstentions :**

**APPROUVE** le budget primitif 2022 annexe « Assainissement » comme suit :

D	F	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 071 814,29
D	F	011 - Charges à caractère général	754 300,00
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	478 859,75
D	F	014 - Atténuations de produits	200 000,00
D	F	022 - Dépenses imprévues (exploitation)	50 000,00
D	F	023 - Virement à la section d'investissement	436 146,32
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 800 000,00
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	14 083,22
D	F	66 - Charges financières	310 600,00
D	F	67 - Charges exceptionnelles	25 000,00
D	F	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	2 825,00

R	F	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 071 814,29
R	F	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	889 848,82
R	F	013 - Atténuations de charges	1 500,00
R	F	042 - Opérations d'ordres de transfert entre sections	525 000,00
R	F	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	2 559 000,00
R	F	74 - Subventions d'exploitation	39 085,90

R	F	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	57 379,57
---	---	------------------------------------	-----------

D	I	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 249 094,36
D	I	<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	458 072,71
D	I	<b>020 - Dépenses imprévues (investissement)</b>	0
D	I	<b>13 - Subventions d'investissement</b>	14 661,29
D	I	<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	725 404,92
D	I	<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	391 852,50
D	I	<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	205 711,71
D	I	<b>23 - Immobilisations en cours</b>	1 928 391,23
D	I	<b>040 - Opération d'ordre de transfert entre section</b>	525 000,00
D	I	<b>041 - Opération d'ordre intérieur section</b>	0

R	I	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 249 094,36
R	I	<b>021 - Virement de la section d'exploitation</b>	436 146,32
R	I	<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	1 800 000,00
R	I	<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	433 617,04
R	I	<b>13 - Subventions d'investissement</b>	1 579 331,00
R	I	<b>23 - Immobilisations en cours</b>	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

Approbation budget 2022 « BOM » - Délibération n° C20220416

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 50  
- Dont « contre » : 01  
Dont abstention : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST Procuration	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER Procuration	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE Procuration	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT Procuration	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT Procuration	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN Procuration	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY Procuration	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD Procuration	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			

STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220416**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022**  
**Budget annexe Produits résiduels (OM)**

Le budget annexe Produits résiduels (OM) est doté de l'autonomie financière et régi par les règles de la comptabilité M4.

La section de fonctionnement s'équilibre à : 2 816 399,80 €

La section d'investissement s'équilibre à : 2 955 979,56 €

Il appartient au Conseil Communautaire après avis de la commission « Finances/Budget » et avis du Bureau de se prononcer sur le budget primitif annexe Produits résiduels « OM » de l'exercice 2022 pour un montant total de 5 772 379,36 €, par un vote des crédits par nature et par chapitre, le Président étant autorisé à procéder à des transferts de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 50 voix pour, 01 voix contre et 01 abstention :**

**APPROUVE** le budget primitif 2022 annexe Produits résiduels « BOM » comme suit :

D	F	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 816 399,80
D	F	002 – Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0
D	F	011 - Charges à caractère général	2 315 150,00
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	182 692,00
D	F	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	0
D	F	023 - Virement à la section d'investissement	176 168,36
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	102 750,44
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	22 522,00
D	F	66 - Charges financières	12 000,00
D	F	67 - Charges exceptionnelles	3 000,00
D	F	68- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 117,00
R	F	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 816 399,80
R	F	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0
R	F	013 - Atténuations de charges	3 000,00
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 399,80
R	F	70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	2 752 000,00
R	F	74 - Subventions d'exploitation	0
R	F	75 - Autres produits de gestion courante	60 000,00
R	F	77 - Produits exceptionnels	0

<b>D</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 955 979,56</b>
D	I	020 – Dépenses imprévues (investissement)	0
D	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 399,80
D	I	041 - Opérations patrimoniales	0
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	33 500,00
D	I	20 - Immobilisations incorporelles	105 274,74
D	I	21 - Immobilisations corporelles	480 000,00
D	I	23 – Immobilisations en cours	2 335 805,02
<b>R</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 955 979,56</b>
R	I	001 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	101 207,18
R	I	021 - Virement de la section d'exploitation	176 168,36
R	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	102 750,44
R	I	041 - Opérations patrimoniales	0
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	462 326,60
R	I	13 - Subvention d'investissement	1 013 523,98
R	I	16 – Emprunts et dettes assimilées	1 100 000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**

*Approbation budget primitif 2022 « SPANC » - Délibération n° C20220417*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 50  
- Dont « contre » : 02  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procurations</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			

STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220417**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022**  
**Budget annexe SPANC**

Le budget annexe « SPANC » est doté de l'autonomie financière et régit par les règles de la comptabilité M49.

Total de la section de fonctionnement : 60 953,72 €

Pas de section d'investissement.

Il appartient au Conseil Communautaire après avis de la commission « Finances/Budget » et avis du Bureau de se prononcer sur le budget primitif annexe SPANC de l'exercice 2022 pour un montant total de 60 953,72 €, par un vote des crédits par nature et par chapitre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 50 voix pour, 02 voix contre et 0 abstention :**

**APPROUVE** le budget primitif 2022 « SPANC » comme suit :

<b>D</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>60 953,72</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>0</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>32 965,97</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>27 387,75</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>200,00</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>400,00</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>68 - Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>0</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>022 - dépenses imprévues</b>	<b>0</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>60 953,72</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>20 953,72</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises</b>	<b>40 000,00</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le



Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Approbation budget annexe 2022 « BAZDIEF » - Délibération n°C20220418*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 49  
- Dont « contre » : 03  
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST Procuration	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBBERGER Procuration	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE Procuration	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT Procuration	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT Procuration	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN Procuration	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY Procuration	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL Procuration	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD Procuration	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
PFETTERHOUSE	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
RETZWILLER	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice

SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220418**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022**  
**Budget annexe Parc d'Activités Sud Alsace Largue Diefmatten**

Le budget annexe « BAZDIEF » est doté de l'autonomie financière et régi par les règles de la comptabilité M14.

Il appartient au Conseil Communautaire après avis de la Commission « Finances/Budget » et avis du Bureau de se prononcer sur le budget primitif annexe Parc d'activités Sud Alsace Largue de Diefmatten de l'exercice 2022 par un vote des crédits par nature et par chapitre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 49 voix pour, 03 voix contre et 0 abstention :**

- **APPROUVE** le budget primitif 2022 annexe « BAZDIEF » comme suit :

<b>D</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 410 986,13</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>0</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>20 550,00</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	<b>902 338,83</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>1 484 597,30</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>	<b>2 000,00</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>
<b>D</b>	<b>F</b>	<b>66 - Charges financières</b>	<b>1 500,00</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 410 986,13</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>964 894,79</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>626 263,84</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>	<b>2 000,00</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>70 - Produits services, domaine et vente div</b>	<b>817 827,50</b>
<b>R</b>	<b>F</b>	<b>74 - Dotations, subventions et participations</b>	<b>0</b>

<b>D</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 110 861,14</b>
<b>D</b>	<b>I</b>	<b>001 - Résultat d'investissement reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>1 248 841,90</b>
<b>D</b>	<b>I</b>	<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>626 263,84</b>
<b>D</b>	<b>I</b>	<b>16 - Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>235 755,40</b>

<b>R</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 386 936,13</b>
<b>R</b>	<b>I</b>	<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>902 338,83</b>
<b>R</b>	<b>I</b>	<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>1 484 597,30</b>
<b>R</b>	<b>I</b>	<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0</b>

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le



**EXTRAIT  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN  
Arrondissement d'ALTKIRCH  
Nombre de membres élus : 59  
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 14 avril 2022 – 19h00**  
*Approbation budget annexe 2022 « BAZRE » - Délibération n° C20220419*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 08 avril 2022

Sont présents 38 membres titulaires  
Sont absents 21 membres  
- Dont suppléés : 02  
- Dont représentés : 12

Votants : 52  
- Dont « pour » : 49  
- Dont « contre » : 02  
Dont abstention : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	SCHMITT Pierre
BALLERSDORF	WIEST <i>Procuration</i>	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A			X	WIEST Laurent
BALSCHWILLER	JACOBERGER <i>Procuration</i>	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	BAUR	Patrick	Titulaire/A	X			
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M		X		
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M			X	
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/CM			X	THEVENOT Sylvain
	HOLLEVILLE <i>Procuration</i>	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT <i>Procuration</i>	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM			X	GENTZBITTEL Claude
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M	X			
EGLINGEN	SCHMITT <i>Procuration</i>	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M			X	JACOBERGER Thierry
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN <i>Procuration</i>	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY <i>Procuration</i>	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M			X	
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M		X		
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL <i>Procuration</i>	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	BRUNNER	Dominique	Titulaire/M	X			
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M			X	CLORY Patrick
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M			X	RINGWALD Jean-Claude
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A	X			
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	
	HEYER	Morand	Titulaire/A			X	
RETZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPPOIS-le-BAS	BARNABE Procurations	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M			X	GEIGER Claude
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M			X	SCHNOEBELEN Jean-Marc
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M			X	HOLLEVILLE Nicolas

**DELIBERATION N° C20220419**  
**FINANCES/BUDGET**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022**  
**Budget annexe Zone Artisanale Retzwiller**

Le budget annexe « BAZRE » est doté de l'autonomie financière et régi par les règles de la comptabilité M14.

Il appartient au Conseil Communautaire après avis de la commission « Finances/Budget » et avis du Bureau de se prononcer sur le budget primitif annexe Zone d'activité de Retzwiller de l'exercice 2022 par un vote des crédits par nature et par chapitre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 49 voix pour, 02 voix contre et 01 abstention :**

**APPROUVE** le budget primitif 2022 annexe « BAZRE » comme suit :

Sens	Section	Compte	Budget 2022
D	F	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>247 968,86</b>
D	F	011 - Charges à caractère général	0
D	F	022 - Dépenses imprévues	0
D	F	023 - Virement à la section d'investissement	228 527,86
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 241,00
D	F	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	200,00
R	F	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>247 968,86</b>
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	228 727,86
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 241,00
R	F	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0
R	F	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0
R	F	77 - Autres produits de gestion courante	0
D	I	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>38 482,00</b>
D	I	001 - Résultat d'investissement reporté (excédent ou déficit)	19 241,00
D	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 241,00

<b>R</b>	<b>I</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>247 768,86</b>
<b>R</b>	<b>I</b>	<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>228 527,86</b>
<b>R</b>	<b>I</b>	<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>19 241,00</b>

---

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Acte rendu exécutoire le :